

Formation Professionnelle Continue

BULLETIN D'INSCRIPTION





Bulletin d'inscription à retourner complété et signé par courrier ou par mail à cef.formationscontinues@johnbost.fr au plus tard 1 mois avant la 1ère date de la formation concernée

en médico-social (2 jours)				
Lundi 02 et Mardi 03 novembre 2026			I 340 €uros par personne	
<u>EMPLOYEUR</u>				
Nom de la structure				
Type de structure (EHPAD, FAM, SSIAD,)		Numéro SIRET		
Adresse				
Code postal Vi	ille			
Tel	Courriel	@		
NOM, Prénom et fonction du représentant				
Tel	Courriel	@		
PARTICIPANT 1				
NOM usuel et Prénom		Da	te de naissance	/ /
Fonction/poste occupé				
Tel	Courriel@			
PARTICIPANT 2				
NOM usuel et Prénom		Da	te de naissance	/ /
Fonction/poste occupé				
Tel	Courriel	@		
PARTICIPANT 3				
NOM usuel et Prénom		Da	te de naissance	/ /
Fonction/poste occupé				
Tel	Courriel	@		
PARTICIPANT 4				
NOM usuel et Prénom		Da	te de naissance	/ /
Fonction/poste occupé				
Tel	Courriel	@		

L'inscription à une action de formation est subordonnée à la réception du bulletin d'inscription daté et signé, qui vaut bon de commande. Le tarif indiqué n'inclue pas les frais annexes engagés par les participants aux formations (hébergement, restauration et déplacement). Une convention de formation est établie et envoyée en deux exemplaires à l'employeur qui s'engage à renvoyer un exemplaire signé au plus tard 15 jours ouvrés avant la date de début de l'action. Seul le retour de cette convention signée tient lieu d'inscription définitive. A l'issue de la formation, une facture est établie par le Ce.F et adressée à l'employeur (ou à l'organisme financeur), qui s'engage à la régler. Par sa signature, l'employeur reconnaît avoir pris connaissance et accepté les conditions de mise en œuvre de la formation (CGV ici). La formation aura lieu sous réserve du nombre de participants (6 personnes minimum).

Date, cachet et signature de l'employeur.

